

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 5 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE  
**membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Robert NATALE, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Marie-Lise LHOMET à Christine DEL PIE, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Frédéric ROUSSE à Laurent BROCHET, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 22 juin	Le 22 juin	En exercice	41
		Présents	26
		Votants	32

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean Louis HOTTLET est désigné.

### **2018-05-11 Budget primitif 2018- Budget annexe Pôle médico tertiaire Beaucourt** *Rapporteur : Christian RAYOT*

*Vu la délibération n°2018-04-20 portant sur la création d'un budget annexe Pôle médico-tertiaire et son assujettissement à la TVA,*  
*Vu la délibération n°2018-05-10 portant sur l'acquisition et la location de cellules dans le pôle médico-tertiaire,*

### **Les grandes lignes du BP 2018 – Pôle médico-tertiaire Beaucourt**

Ce budget est formulé en valeurs hors-taxes.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux bourgs-centres, la Communauté de Communes se porte acquéreur de 3 cellules dans le pôle médico-tertiaire en construction à Beaucourt.

2 de ces cellules ont vocation à être louées sur la fin de l'année 2018 à une société de production cinématographique.

**Les dépenses de fonctionnement** concernent notamment la taxe foncière, les charges de fonctionnement courantes, divers frais bancaires, les intérêts de l'emprunt, et un virement à la section d'investissement. Elles se montent à **63 300 €** pour 2018.

**Les recettes de fonctionnement** proviendront des loyers encaissés sur 3 mois en 2018 pour **4500 €** et d'une subvention du budget général pour **58 800 €**.

**Les dépenses d'investissement** correspondent à l'acquisition des cellules dans le bâtiment au **chapitre 21**. **Les recettes d'investissement** proviennent essentiellement d'un emprunt au **chapitre 16** et d'un virement de la section de fonctionnement pour un montant total de **510 000 €**.

### Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	63 300.00 €	63 300.00 €	0.00 €
Investissement	510 000.00 €	510 000.00 €	0.00 €
Résultat général de l'exercice			0.00 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **d'adopter le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe Pôle médico-tertiaire**

*Annexe : vue préparatoire*

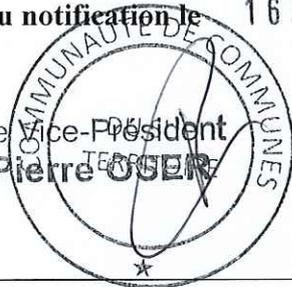
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 16 JUIL. 2018

Le Président,

Le Vice-Président

Pierre OSER

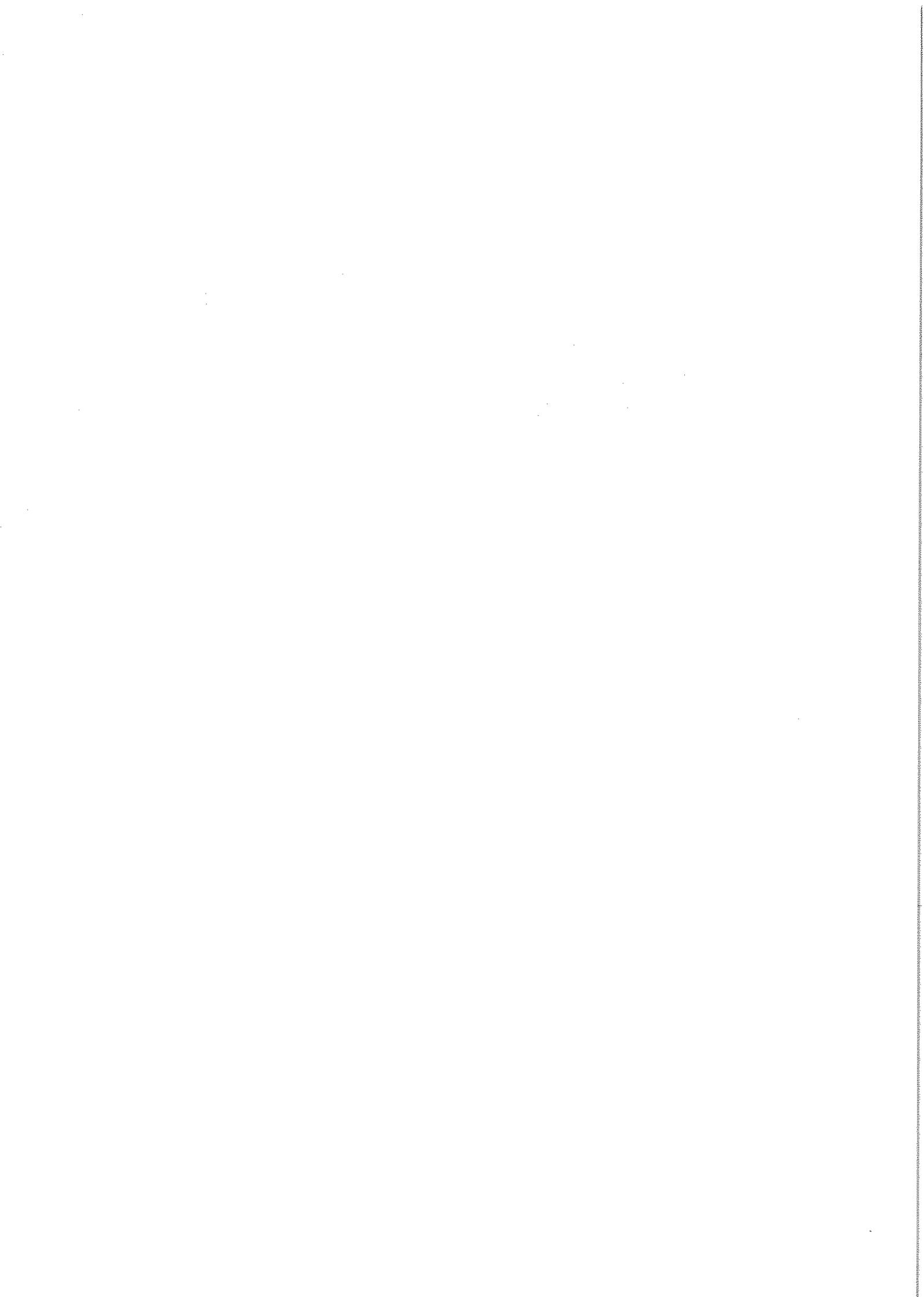


Le Président,

Le Vice-Président

Pierre OSER





Envoyé en préfecture le 16/07/2018

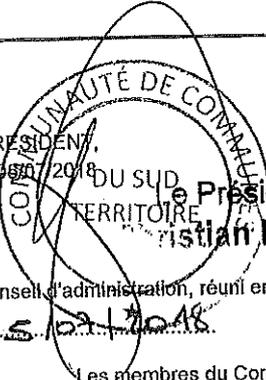
Reçu en préfecture le 16/07/2018

Affiché le 16/07/2018  
ID : 090-249000241-20180705-2018\_05\_11-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - POLE MEDICO TERTIAIRE B

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRÉSIDENT,  
A Delle-Cedex, le 16/07/2018  
Le PRÉSIDENT,



Le Président  
**Christian RAYOT**

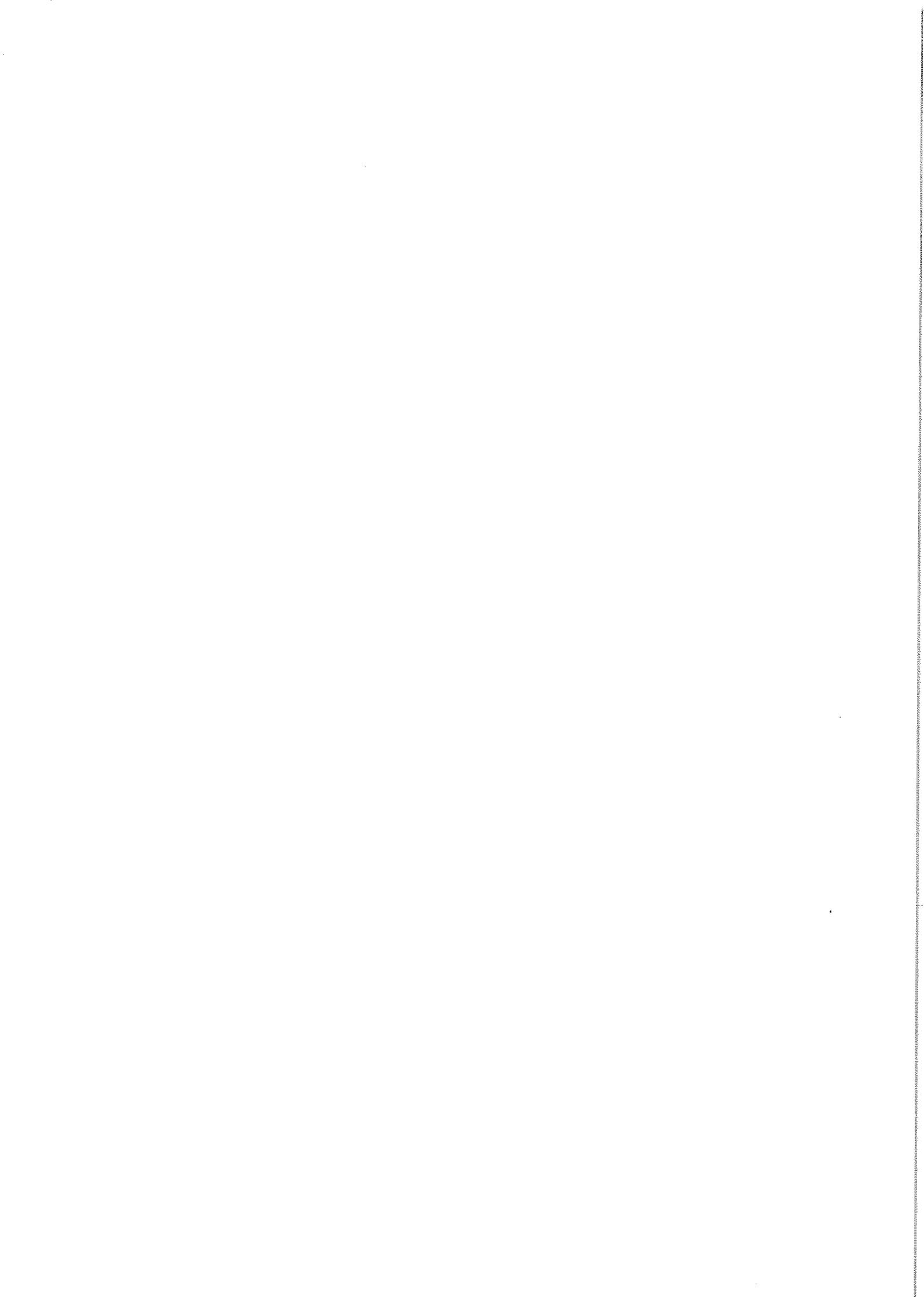
Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.  
A Delle-Cedex, le 16/07/2018.

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 41  
 Nombre de membres présents : 26  
 Nombre de suffrages exprimés : 32  
 VOTES : Pour : 32  
 Contre : —  
 Abstention : —

Date de convocation : 22/06/2018

Jacques ALEXANDRE	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRIKH	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	
Monique DINET	



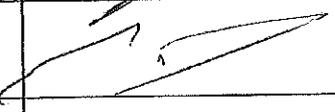
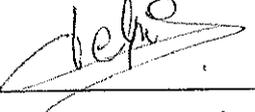
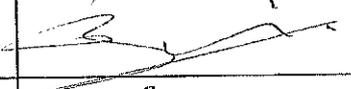
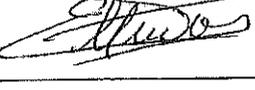
Envoyé en préfecture le 16/07/2018

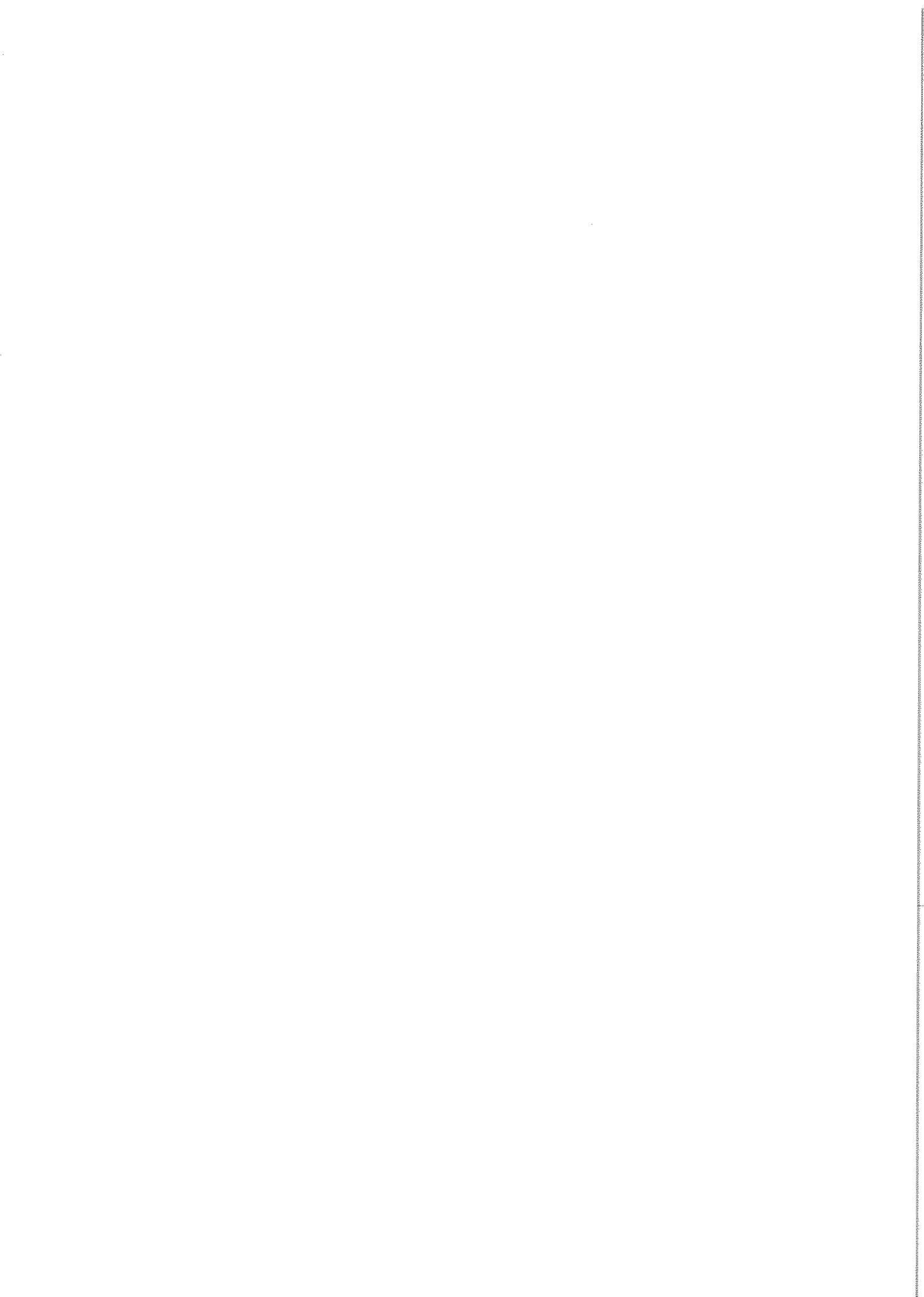
Reçu en préfecture le 16/07/2018

Affiché le 16/07/2018  
ID : 090-249000241-20180705-2018\_05\_11-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - POLE MEDICO TERTIAIRE B

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Emmanuelle MARLIN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	



Envoyé en préfecture le 16/07/2018

Reçu en préfecture le 16/07/2018

Affiché le 16/07/2018

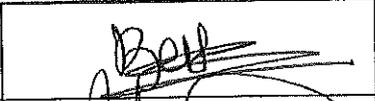
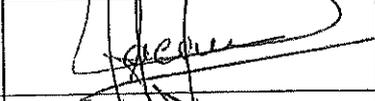
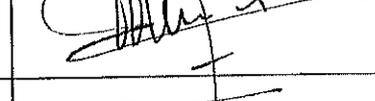
Reçu en préfecture

2018

ID : 090-249000241-20180705-2018\_05\_11-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - POLE MEDICO TERTIAIRE B

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/07/2018, et de la publication le 16/07/2018

A Delle, Cedex, le 16/07/2018

